

Compte-rendu du Conseil d'École du mardi 15 mars 2016

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 15 mars à 18h30, en présence de M. Le MENS (Adjoint aux travaux), de M. GAUDIN (DDEN), de Claudine AUTRET, employée communale, des enseignants et des parents d'élèves élus. Sont excusés : M. VIGNON (Maire), Mme CORRE (Adjointe aux affaires scolaires), M. SIMON, Mme LONGCHAMP, Mme GOUEREC, M. KUBIACZYK.

1- Budget primitif :

Voici le détail des demandes adressées au Conseil Municipal par le Conseil des Maîtres avant le vote du budget :

* **Fonctionnement** (fournitures diverses, ...) : **13 500 €** demandés (comme l'an dernier)

* **Investissement** : **5 700 €** demandés, hors travaux d'isolation phonique du mur entre les classes de CE1 et de CE2, avec condamnation de la porte de communication, peinture en CM1, coffres de rangements pour ATSEM, bac à sable et petite maison en bois pour la cour.

Pour chiffrer plus précisément les dépenses dues aux réparations à venir, une estimation du coût a été effectuée grâce aux précieux conseils de Gildas, employé communal, ceci afin d'éviter les "mauvaises" surprises.

Un classement des priorités a été établi par le directeur et transmis en mairie avant le Conseil.

Ont été demandés pour cette année :

2 vidéoprojecteurs, 1 ordinateur pour la direction, des tables et des chaises d'élèves, 1 armoire, des tablettes numériques, un bac à sable et une petite maison de bois.

M. Le Mens pense que la quasi-totalité des demandes pourra être satisfaite, le bac à sable, la petite maison de bois et les tablettes numériques étant mis en attente.

Mme Beaugendre signale qu'il faudra sûrement revoir les rideaux de la classe de CE1 (le système de fixation à la barre ne donnant plus satisfaction). Dans les autres classes possédant des rideaux identiques, il faudra également faire le point (CP, CE2 et CM2)

* **Subventions diverses** :

Voyage des CM en Angleterre (2 000 €), Transports divers (1 500 €), Formation aux Premiers Secours (240 €):
3 740 €

2- Organisation des rythmes scolaires pour 2015/2016 et perspectives pour l'an prochain:

Pour l'an prochain, le projet d'organisation restera sans doute le même, au niveau des horaires et des animateurs. Il faudra cependant proposer des activités qui toucheront l'ensemble des élèves élémentaires, les échecs ne concernant que les CE2, CM et CM2, par exemple.

Une élue souhaite que les coordonnées des animateurs soient diffusées aux parents afin de pouvoir régler directement certains problèmes pouvant survenir durant les TAP du vendredi.

Cette requête sera donc transmise à l'adjointe aux affaires scolaires, responsable du dossier.

La DASEN de Quimper souhaite le renouvellement rapide du PEDT sous peine de ne plus recevoir l'aide de la CAF, attribuée pour chaque enfant scolarisé à la date de la rentrée scolaire.

3- Projet d'école 2016-2019 :

Il sera à rédiger pour le 27 mai prochain et sera ensuite présenté au Conseil d'école de juin.
3 axes principaux ont été, pour l'instant, définis.

Axe 1 : Ouvrir les élèves aux différents langages

2 objectifs : * Contribuer à l'égalité de tous les élèves grâce à la diversité culturelle et artistique
* Permettre à tous les élèves de maîtriser les compétences du niveau A1 en Anglais, voire au-dessus, en élaborant une programmation d'école,...

Axe 2 : Améliorer les résultats scolaires au regard des compétences du socle commun

2 objectifs : * Répondre à la difficulté scolaire en rendant plus efficaces les PPRE et en adaptant les réponses pédagogiques aux besoins des élèves (v. document affiché)
* Mettre en oeuvre une évaluation positive tout au long du parcours (cahier de réussite, harmonisation des démarches d'évaluation, livret de progrès en maternelle,...)

Axe 3 : Développer des pratiques pédagogiques attractives, innovantes et efficaces.

Pour ce dernier axe, les objectifs ne sont pas encore clairement définis, la réflexion est en cours...

4- Questions diverses :

* Conseil d'enfants (Voir compte-rendu affiché)

Certains comportements inacceptables ont été signalés à la cantine, de la part parfois de très jeunes enfants (jet de nourriture,...).

Des enseignants se proposent d'intervenir dans le restaurant scolaire pour rappeler les règles élémentaires de conduite à adopter en collectivité.

Il est, à nouveau signalé, que le permis à points n'est pas appliqué. Sans doute devra-t-il adopter une autre forme, plus facile à utiliser par les personnels de restauration en cas de non-respect des règles ?

Mme Poulmarch s'inquiète des nuisances que pourraient provoquer les travaux de construction de la future garderie-bibliothèque (bruit, poussière,...) Ces remarques seront transmises demain à l'architecte lors d'une réunion de travail. Rappelons que ce chantier ne débutera pas avant le début 2017.

Prochain Conseil d'École : Mardi 21 juin 2016